



# Vol à l'etalage, j'ai refusé de suivre le vigile et suis parti

Par **jujulebidule**, le **20/05/2015** à **10:26**

Bonjour, je ne sais pas ce qu'il m'a pris, mais aujourd'hui j'ai chippé moins de 10 € de marchandise dans un supermarché Carrefour.

Je suis passé en caisse, ou j'ai réglé au moyen d'un ticket restaurant assorti d'un complément par carte bancaire (par simple contact, sans taper le code: il ne restait en effet qu'à régler 1,5 € en plus de la valeur du ticket restaurant)

Juste après la caisse, un vigile m'a demandé d'ouvrir mon blouson: il ne semblait pas très à l'aise alors j'ai refusé et ai passé mon chemin.

En arrivant à ma voiture, j'ai pu constater que le vigile, accompagné cette fois-ci d'un de ses collègues, m'avait suivi: il se trouvait à une cinquantaine de mètres derrière moi, il ne disait rien.

Je suis monté dans mon véhicule et suis parti...

Suite à cela, je commence à me poser des tas de questions, que l'établissement porte plainte, et que la police remonte à moi, soit par le biais du ticket restaurant que j'ai utilisé pour régler mes achats ( je suppose que chaque ticket dispose d'un numéro permettant de remonter vers son émetteur ), soit par le biais de ma carte bancaire ( bien que le règlement n'ait été que par simple contact, sans que je n'ai à taper le code ), soit par le biais de la plaque d'immatriculation de mon véhicule ( qui en plus est un véhicule de service...autrement dit, s'il devait y avoir convocation au tribunal, ce pourrait bien être mon patron qui la reçoive...)

Je suis vraiment un idiot...pour quelques malheureux euros, me voilà à flipper comme jamais...

Si certains parmi vous sont en mesure de me livrer leurs avis quant à la suite que pourrait bien avoir cette idiotie....je dois avouer qu'un vent de panique m'envahit...

Vous remerciant par avance